

EASY SWITCH

Solution de dépannage

NOTICE D'UTILISATION

- Dépannez rapidement vos clients pour un remplacement de chauffe-eau en toute sérénité
- Faites bénéficier à vos clients de plus de temps pour choisir leur nouveau chauffe-eau
- Kit complet et compact, facile à installer et à déplacer seul
- Livré avec son sac de transport



EASY SWITCH

Solution de dépannage

GARANTIE
3
ANS
CUVE

GARANTIE
1
AN⁽¹⁾
PIÈCES



Nous vous remercions de votre choix et de votre confiance. EASY SWITCH a été soumis à de nombreux tests et contrôles afin d'en assurer la qualité et ainsi vous apporter une entière satisfaction.

(1) Sur les pièces amovibles et électriques.

Avertissements Généraux

Cet appareil est prévu pour des professionnels.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

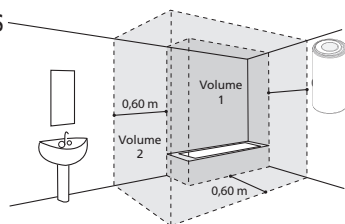
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit à manipuler avec précaution.

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
- Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V1.

Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.



Installation hors volumes (NF C 15-100)

- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d'installation ci-contre
Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 2 000 m.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.



Manuel à conserver même après installation du produit.

Avertissements Généraux

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Un groupe de sécurité neuf, taré à 0,7 MPa (7 bar), de dimensions 3/4" et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement vissé directement sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur.
- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau.
- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, **s'assurer que l'alimentation est coupée** pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Si le câble est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou du SAV. La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

La notice de cet appareil est disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice).

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

Sommaire

Montage du kit	4
Composition du kit	5
Premier montage	6
Préparation des cales de protection	6
Montage de la poignée	7
Préparation du groupe de sécurité	8
Préparation de la sortie eau chaude	9
Préparation de la connexion électrique	10
Ajout de la notice Quick-start	11
Rangement du kit dans le sac	11
Montage : phase utilisation	13
Mise en place du produit chez le client	13
Connexions hydrauliques	14
Raccordement électrique.....	14
Mise en eau	15
Mise en service du chauffe-eau.....	15
Démontage et vidange.....	16
Conseils d'entretien.....	16
Notice utilisateur	17
Champs d'application de la garantie	18

1. Montage du kit

Ceci est un appareil destiné aux professionnels.

Il est capable de fournir la quantité de V40 (Quantité d'eau chaude sanitaire à 40°C) de 35 L pour une douche d'environ 3 min et cela toutes les 35 min (débit de 10L/min).

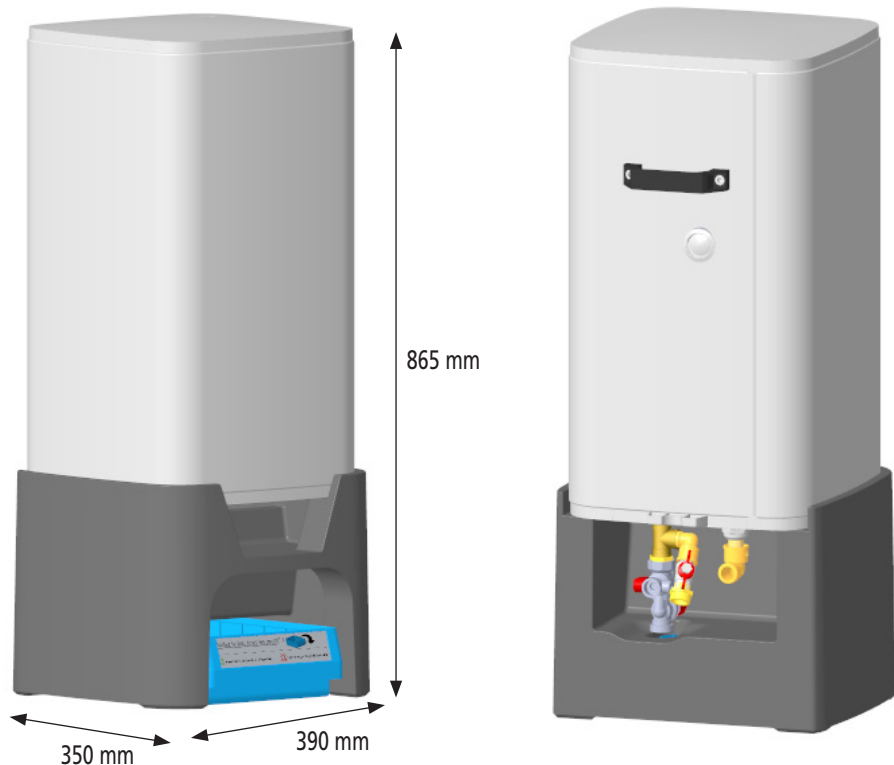
L'eau chaude est disponible lorsque le voyant vert est allumé.

Lorsque le voyant rouge est allumé, le produit est en cours de chauffe et la quantité d'eau chaude n'est pas suffisante.

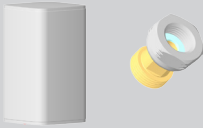
Poids du kit : 25 kg

Poids du chauffe-eau à vide : 20 kg

Dimensions (en mm) : L x l x h : 350 x 390 x 865



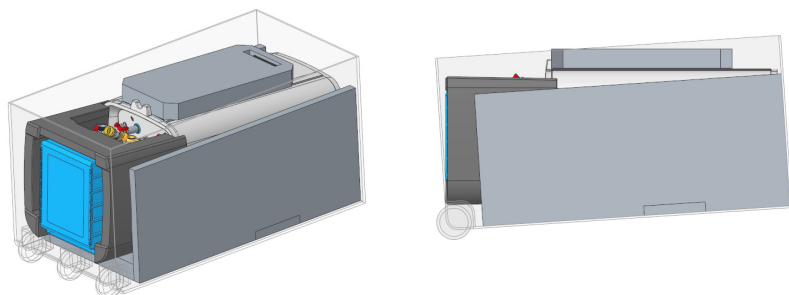
2. Composition du kit

Élément	Visuel
Dans 1 carton format 40 x 41 x 72 cm 1 x chauffe-eau de 30 L à résistance stéatite de puissance 1800 w + 1 x raccord diélectrique MF 3/4"-1/2"	
1 x trépied noir	
1 x bac de récupération du goutte à goutte du groupe de sécurité	
2 x flexibles F/F – 3/4" DN16 - Long. 1 m	
1 x sac de transport en Polyester 900D imperméabilisé	
1 x jeu de plaques de mousse de calage pour protéger le produit dans le sac lors du transport	
Dans un sachet	1 x jeu de documentations commerciales
	1 x notice d'utilisation simplifiée dédiée à l'utilisateur final
	1 x notice installateur
Dans un petit carton	1 x coude 3/4"
	1 x groupe de sécurité
	1 x coude 1/2"
	1 x Té 1/2"
	1 x vanne 1/2"
	2 x mamelon 1/2 - 3/4
	1 x boîte de dérivation + 2 x presse-étoupe
	1 x poignée + 2 vis M8 x 16 CHC

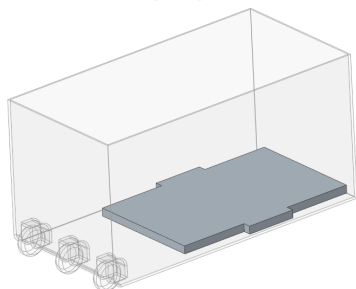
Une fois le kit reçu, monter l'ensemble des éléments une première fois (environ 30 minutes sont nécessaires pour le montage). Une fois les éléments assemblés, le chauffe-eau et ses accessoires pourront être transportés dans le sac prévu à cet effet tout au long de sa vie.

3. Premier montage

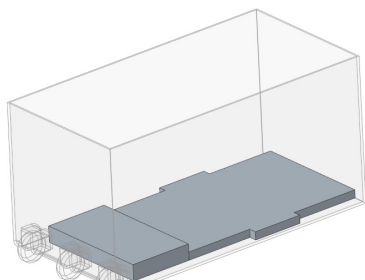
3.1 Préparation des cales de protection dans le sac de transport



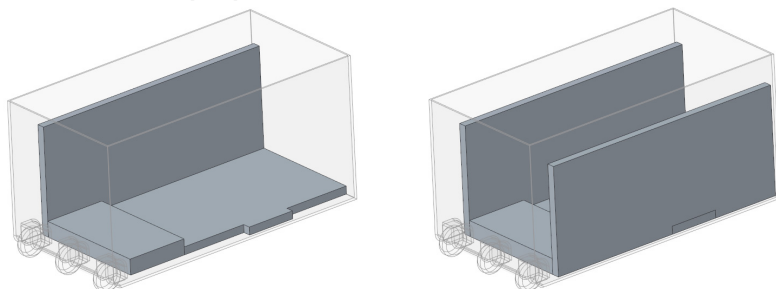
3.1.1 Poser la plaque inférieure au fond du sac



3.1.2 Poser la plus petite mousse épaisseur 50 mm côté roulettes



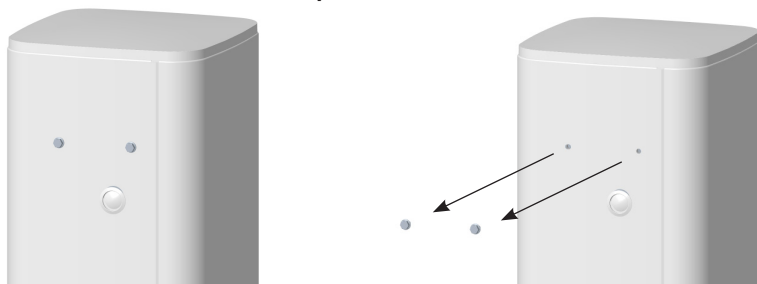
3.1.3 Installer les plaques de côté



3.2 Montage de la poignée avec clef plate de 13 et clef hexagonale de 8



3.2.1 Enlever les vis à l'arrière du produit



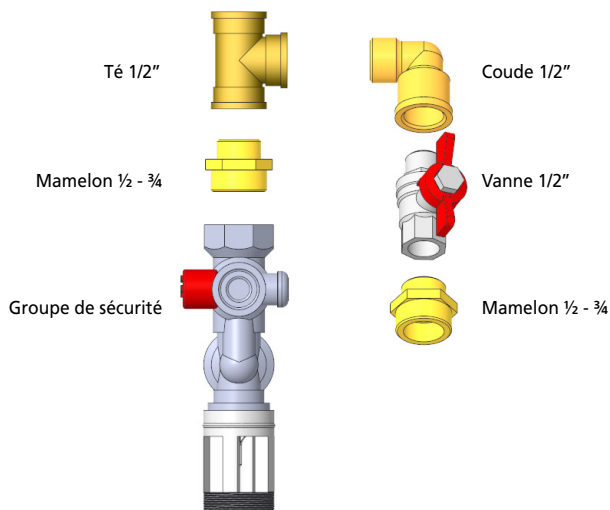
3.2.2 Visser la poignée en utilisant les trous de vissage précédents



3.3 Préparation du groupe de sécurité

Groupe de sécurité avec coude et vanne sur le côté pour permettre la vidange du produit.

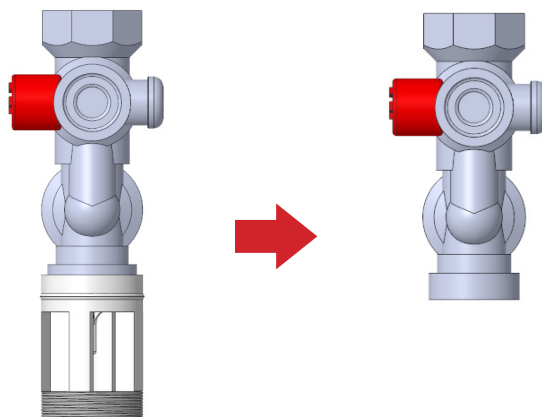
Vue des éléments constitutifs



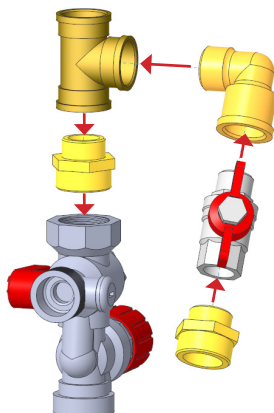
3.3.1 Enlever la partie plastique blanche de guidage du goutte à goutte du Groupe de sécurité



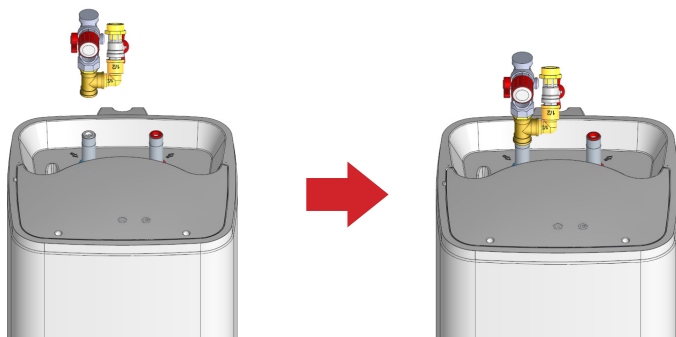
Si vous n'enlevez pas la partie blanche du groupe de sécurité, vous n'arriverez pas à installer les équipements suivants. Cette étape est donc indispensable.
Par exemple : insérer un tournevis et faire bras de levier pour déclipper la partie plastique blanche



3.3.2 Assembler les éléments côté eau froide – avec étanchéité

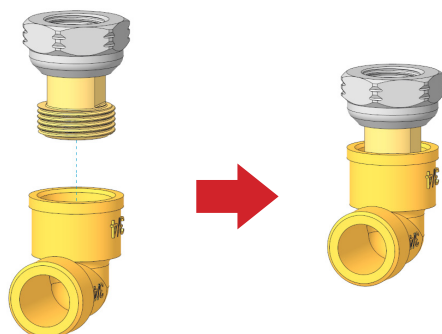


3.3.3 Visser l'ensemble sur l'entrée eau froide du produit – avec étanchéité

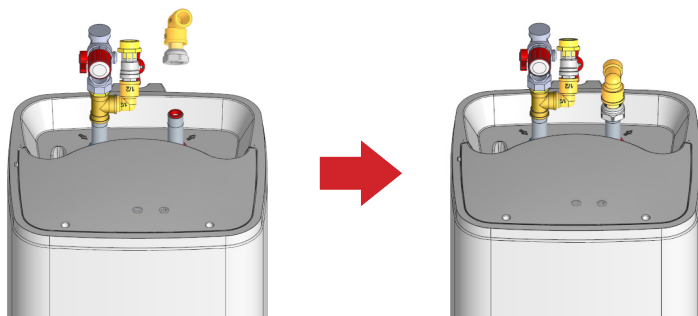


3.4 Préparation de la sortie eau chaude

3.4.1 Visser le coude 3/4" MF sur le raccord diélectrique – avec étanchéité



3.4.2 Visser l'ensemble sur la sortie eau chaude du produit – avec étanchéité

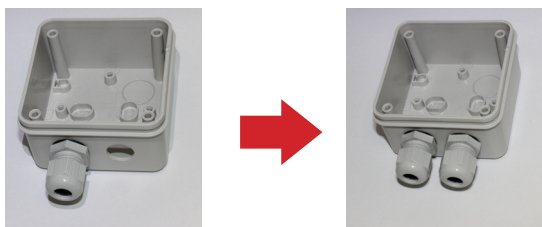


3.5 Préparation de la connexion électrique

Vue des éléments constitutifs



3.5.1 Visser un, puis le second presse-étoupe sur la boîte. Serrer avec une clef



3.5.2 Passer le câble dans un presse-étoupe, serrer le presse-étoupe et fermer la boîte



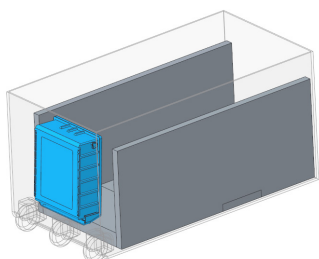
3.6 Ajout de la notice Quick-start

Poser la notice repositionnable sur la face avant du produit.

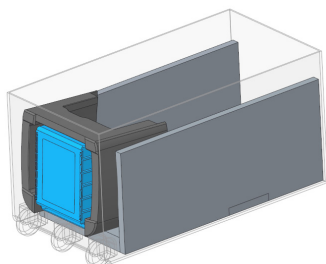


3.7 Rangement du kit dans le sac

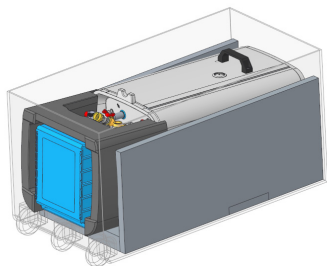
3.7.1 Une fois la mousse installée (voir page 6) Lors du rangement des éléments dans le sac, commencer par le bac



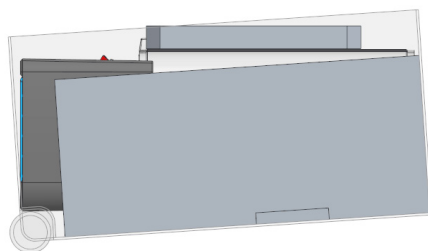
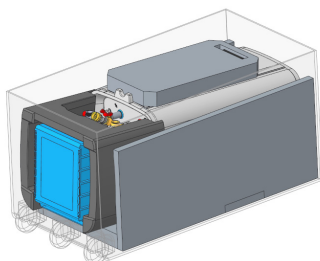
3.7.2 Poser le trépied par-dessus les roulettes en le plaquant bien contre le fond. Ne pas hésiter à bien pousser le bac pour qu'il soit bien au niveau des roulettes



- 3.7.3** Glisser le haut du chauffe-eau dans la partie souple du sac. Puis glisser la partie des piquages dans le trépied. La poignée doit être côté extérieur



- 3.7.4** Terminer en posant la plaque de protection de 50mm



4. Montage : phase utilisation

4.1 Mise en place du produit chez le client

- ❶ Couper le courant



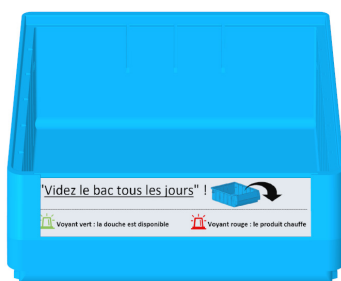
**COUPER LE
COURANT !**

- ❷ Ouvrir le sac
- ❸ Retirer la plaque de protection supérieure
- ❹ Sortir le produit du sac
- ❺ Le poser sur la plaque de protection retirée
- ❻ Visser les flexibles sur l'entrée Eau froide et la sortie eau chaude
- ❼ Sortir le trépied du sac
- ❽ Sortir le bac du sac
- ❾ Poser le chauffe-eau sur le trépied. Les raccords doivent être positionnés en bas



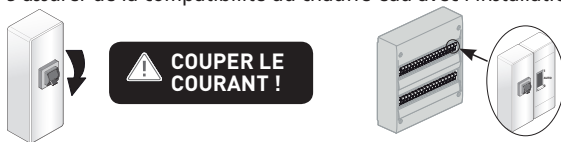
4.2 Connexions hydrauliques

- S'assurer que l'eau de l'installation est bien coupée.
 - Fermer la vanne du groupe de sécurité de l'ancien chauffe-eau
 - Dévisser le tuyau d'eau froide connecté à l'entrée du groupe de sécurité de l'ancien chauffe-eau
 - Raccorder le tuyau d'eau froide de l'installation existante à l'entrée du groupe de sécurité.
 - Dévisser le tuyau d'eau chaude de l'ancien chauffe-eau.
 - Raccorder la sortie eau chaude du produit au tuyau d'eau chaude de l'ancien chauffe-eau.
 - Glisser le bac sous le groupe de sécurité pour récupérer le goutte à goutte.
- Il faut expliquer à l'utilisateur final, qu'il doit vider le bac tous les jours pour éviter son débordement.
Une étiquette sera positionnée sur le devant du bac pour le rappeler à l'utilisateur.



4.3 Raccordement électrique

- S'assurer que l'électricité est coupée.
- S'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique



- Le chauffe-eau doit impérativement être raccordé électriquement sur une alimentation permanente sur le tableau électrique (voir schémas page 15). Déconnecter le contacteur HC/HP si présent.
- Récupérer le câble d'alimentation de l'installation existante.
- Connecter le câble à celui du produit via la boîte de dérivation et les connecteurs fournis (fil de terre vert/jaune avec fil de terre + (phases avec phases))
- Serrer le presse-étoupe du câble de l'installation existante
- Fermer la boîte de dérivation



Attention !

**Vérifier que le câble électrique n'est pas endommagé.
Ne pas poser la boîte de dérivation au sol.**

4.4 Mise en eau

- Ouvrir l'eau
- Remplir le produit
- Lorsque le produit est rempli

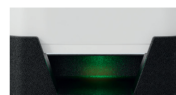


Vérifier que le chauffe-eau est rempli en ouvrant un robinet d'eau CHAUDE. De l'eau FROIDE doit s'écouler. Si le chauffe-eau est alimenté alors qu'il est vide, vous risquez de l'endommager (non couvert par la garantie).

- Manœuvrer la soupape du groupe du sécurité
- Remettre l'électricité

4.5 Mise en service du chauffe-eau

- En phase de chauffe : un voyant rouge s'allume et est visible sur le trépied en contact avec le dessous du chauffe-eau
- Lorsque la douche est prête : le voyant vert s'allume et est visible sur le trépied en contact avec le dessous du chauffe-eau

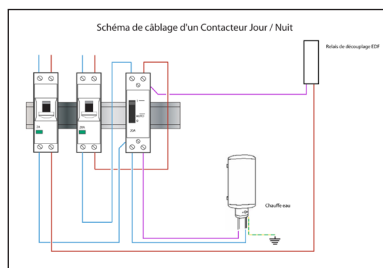
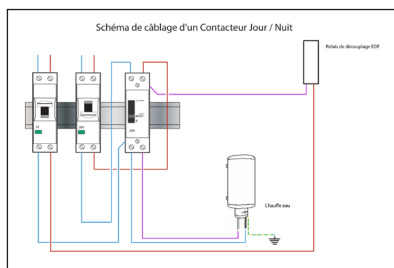


Cas particulier : installation avec contacteur jour/nuit Heure Creuse/Heure pleine (HC/HP)

Dans ce cas, dans le tableau électrique, mettre le contacteur en position 1.

Ensuite plusieurs possibilités :

- Le contacteur est précédé d'un disjoncteur 2A : alors mettre sur off le disjoncteur 2A. Cela empêchera le contacteur jour/nuit HC/HP de basculer sur mode auto au prochain signal heure creuse/heure pleine. Il faudra le remettre à l'installation du nouveau chauffe-eau.
- Il n'y a pas de disjoncteur 2A alors il faut expliquer à votre client comment mettre le contacteur Jour/ Nuit en position 1 **chaque jour**.



5. Démontage

- **Couper l'eau et l'électricité du produit**
- Fermer la vanne du groupe de sécurité
- Ouvrir le groupe de sécurité pour laisser échapper le surplus d'eau sous pression
- Démonter le flexible eau froide connecté à l'entrée du groupe de sécurité
- Le visser sur la vanne de **vidange située au-dessus du groupe de sécurité**
- Relier l'autre extrémité du flexible à une évacuation
- Ouvrir la vanne de vidange. La vanne de vidange vous permettra de vider le chauffe-eau en 5 minutes
- Démonter le flexible eau chaude
- **Soulever et pencher le chauffe-eau afin de vider l'ensemble de la cuve. Il ne doit subsister aucune eau stagnante dans le chauffe-eau lors de sa désinstallation**

6. Conseil d'entretien

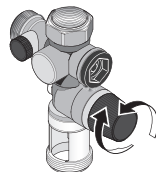
Pour conserver les performances de votre appareil professionnel de production d'eau chaude, il est nécessaire de procéder à un contrôle des équipements tous les ans.

Le groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement la soupape du groupe de sécurité (au moins une fois par mois et à la mise en service).

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau.



Entretien de la cuve

Vérifier l'état de l'anode magnésium tous les ans. Remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10mm. Dans les régions où l'eau est calcaire, il est possible de traiter l'eau avec un adoucisseur. Ce dernier doit être bien réglé et la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit bien réglé, agréé CSTB pour la France, vérifié et entretenu régulièrement.

Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

Si vous observez des traces de corrosion à l'intérieur de la cuve alors il faut penser à remplacer le produit. Lors de la vidange du chauffe-eau, vous assurer qu'il ne subsiste aucune eau dans la cuve.



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

7. Notice utilisateur

AVERTISSEMENTS :

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne pas s'appuyer sur le produit.

Ne rien poser sur le produit.

Ne pas le poser sur un sol avec une pente.

Description

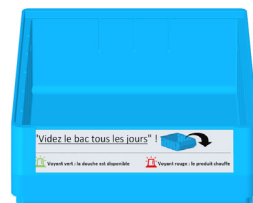
Ceci est un appareil destiné aux professionnels pour du dépannage. Il est capable de fournir la quantité d'eau chaude pour une douche d'environ 3 min et cela toutes les 35 min.

L'eau chaude est disponible lorsque le voyant vert est allumé. Lorsque le voyant rouge est allumé, le produit chauffe et la quantité d'eau chaude n'est pas suffisante.

Usage :

Veuillez vider le bac de récupération de l'eau de dilatation de la chauffe une à deux fois par jour en fonction de votre utilisation.

Ne laissez jamais le bac déborder.



Alimentation électrique :

Si votre installateur n'a pas fait de manipulation sur le tableau électrique alors vous devez remonter le contacteur Jour/Nuit tous les jours.

8. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

8.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 8°f.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

8.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, ou modification de son réglage...
- Mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réduction de pression, robinet d'arrêt...) (voir page 13).
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou absence de manchons diélectriques (contact direct fer-cuivre).
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de fixations non adaptées au support d'installation.

8.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification du produit d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Non respect des conditions d'entretien de l'anode magnésium (voir paragraphe 7.3).

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2011/65/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

GARANTIE

Document à conserver par l'utilisateur

(à présenter uniquement en cas de réclamation)

Le certificat de garantie doit être rempli par le revendeur et conservé par l'utilisateur. L'appareil que vous venez d'acquérir doit, par la qualité de sa fabrication et les contrôles qu'il a subis, vous assurer un long service.

Bien qu'il ne nécessite que peu d'entretien, il est nécessaire que vous vous assuriez, de temps à autre, du bon état de marche des différents organes de fonctionnement ou de sécurité qui l'équipent et, en particulier, celui du groupe de sécurité qui doit toujours être déclenché à la pression prévue par le constructeur.

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2011/65/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception. Cette garantie est valable uniquement en France métropolitaine, en Corse et en Belgique.

TRÈS IMPORTANT : pour l'octroi de la garantie (cuve), le présent certificat sera exigé. Ce dernier ne sera valable que s'il est intégralement rempli. On doit le joindre à toute demande faite dans le cadre de la garantie.

Les produits présentés dans ce document sont susceptibles d'être modifiés à tout moment pour répondre à l'évolution des techniques et normes en vigueur.

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel ou une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques. Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie. Notre garantie prend effet à compter de la date d'achat. En l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé (premier matériel facturé).

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Atlantic tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées pendant une durée de 7 ans.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

TYPE D'APPAREIL

N° DE SÉRIE

BIP
Rue Monge - BP 65
F-85002 LA ROCHE SUR YON

www.atlantic-pros.fr



00u06758400